

Culture Samedi 19 avril 2008

«Ma seule prévoyance sociale, c'est mon atelier»

Par Philippe Mathonnet

Le mot «énergie» revient souvent dans la conversation du Genevois Luc Marelli. Pour décrire le ressort de son écriture picturale. Pour signifier surtout la volonté nécessaire pour recomposer sans cesse le puzzle d'une existence de plasticien indépendant.

«Une année, je peux avoir quatre expositions et tout aussi bien n'en avoir qu'une seule l'année suivante. La moyenne serait plutôt de six sur trois ans. En 2005, en Suisse alémanique où mon style plaît davantage, j'ai vendu pour 50000 francs lors d'une exposition à la galerie Jörg Stummer. Mais là-dessus, le galeriste prend 50%. Ce fut tout de même pour moi exceptionnel. Une autre année, je n'ai peut-être touché avec ma peinture que 5000 francs. Et l'année dernière, par exemple, je n'ai pas exposé. En revanche, j'ai prospecté pour solliciter des galeries, trouver des occasions de séjour offert par des fondations. J'ai réussi à avoir deux contacts avec des galeries.»

En soumettant des dossiers, en se présentant à des concours, Luc Marelli a obtenu en 1981-83 les Bourses fédérale et genevoise d'art et a pu séjourner en 1986 à l'Institut suisse de Rome. Mais cela lui apparaît, à maintenant 50 ans, s'être passé dans une autre vie. Certes, il a encore bénéficié récemment d'une résidence d'artiste en Thurgovie, mais – «sans cracher dans la soupe» – il relativise ce type d'aubaine. «Très souvent, les facilités accordées permettent juste de subsister dans le lieu. Et on oublie que l'artiste a toujours des frais à assumer dans sa propre ville, des obligations contractuelles, un appartement.»

«Heureusement mon loyer est très bon marché. C'est une des seules choses où je suis privilégié. Mais ce n'est qu'un tout petit deux-pièces, bruyant, sans confort. Avec au départ juste l'eau froide et une toilette. Ce n'est pas un appartement pour vieillir.»

Justement, ses vieux jours, comment Luc Marelli les envisagent-ils? «Je n'ai pas les moyens d'une prévoyance sociale. Mais en 1990-91, grâce à trois expositions qui ont marché à ce moment-là et grâce aussi au taux de change avantageux à l'époque du franc français, j'ai pu acheter près de Cluny en France une espèce de grange. Et ma seule prévoyance sociale serait de pouvoir vendre ce truc. Mais c'est mon atelier.»

A la campagne, Marelli s'inspire du motif, peint en plein air. Son travail dépend donc des saisons, de la clémence du temps durant six à huit mois. Le reste de l'année, il fait des «jobs», qui peuvent aller de quinze jours d'engagement à six mois. Au Centre de tri postal, pour les plus longs, avec lever à 3 ou 4 heures du matin. Sinon des décors pour des théâtres, Le Poche, La Comédie. Ou des affiches pour des syndicats lors de votations. Avec à la clé des prélèvements pour l'AVS. «Des sommes dérisoires.» Pour lesquelles il faut se battre parce que souvent soumises à des régimes différents qui engendrent, s'agace-t-il, «une comptabilité de jours improbables. A devoir aller poireauter une heure dans un box pour essayer de clarifier une situation à un chef de service qui me dira: «Ecoutez cher monsieur, le système n'est pas fait pour vous.»

«Et pour cause, aucun statut n'existe en ce qui concerne les plasticiens.»

